

Introduction

Les communes de Chessel, Noville, Rennaz, Villeneuve et Roche ont formé une association appelée EPUDEHL (association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la distribution d'eau du Haut-Lac).

Elle a pour but de gérer les flux d'eau entre les membres.

En 2017 une station de traitement des eaux potables par membranes (ultrafiltration) a été mise en service. La même année le réservoir de Roche, vétuste, a été désaffecté. Actuellement notre réserve d'eau potable, alimentaire et d'incendie est au réservoir du Pissot situé sur la commune de Villeneuve. De ce fait, notre réseau d'eau est alimenté par trois sources :

- Source du Saxelles (commune de Chessel)
- Source de la Tinière (commune de Villeneuve)
- Source des Lizettes (commune de Roche)

Qualité de l'eau potable

Conformément aux dispositions de l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI.art.275d) nous vous communiquons une information sur la qualité de l'eau distribuée sur le territoire communal en 2022 selon les analyses du SIGE effectuées pendant l'année.

Caractéristiques source des Lizettes :		Caractéristiques source des Saxelles :		Normes
- PH	7.8	7.9		6.8 - 8.2
- Turbidité (UT/F)	non décelé	0.16		max : 0.5 UT°F
- Dureté totale	14.8	13.7		min : 10.0°F
- Calcium (mg Ca/L)	53.1	45.3		max: 200 mg/L
- Magnésium (mg Mg/L)	3.7	5.8		max: 125 mg/L
- Sodium (mg Na/L)	0.8	0.8		max: 200 mg/L
- Potassium (mg K/L)	0.4	0.4		max: 5.0 mg/L
- Sulfate (mg SO ₄ /L)	14.4	7.1		
- Nitrate (mg NO ₂ /L)	1.8	1.5		

Vous trouverez les caractéristiques de l'eau du Pissot sur le site de la commune de Villeneuve

Conclusion

En 2022, 23 échantillons ont été prélevés dans les communes de Chessel, Noville, Rennaz et Roche, tous ont répondu aux exigences légales en matière de paramètres chimiques et microbiologique.

L'eau que vous buvez quotidiennement présente toutes les garanties de sécurité voulues et s'avère d'une qualité optimale. Appréciez-en les bienfaits tout en évitant de la gaspiller.

Informations utiles

L'eau en bouteilles

En Suisse, on consomme 127 litres d'eau en bouteille par habitant et par an pour un total d'environ 880 millions de litres, dont un tiers provient de l'étranger.

L'eau du robinet : un choix écologique

La consommation d'eau du robinet est de 90 à 1'000 fois plus écologique que la consommation d'eau en bouteille. Une famille de quatre personnes ne buvant que de l'eau en bouteille et qui reviendrait à l'eau du robinet éviterait le transport du magasin à la maison d'au moins 1'400 bouteilles pour un poids total de plus de 2'000 kilos. En estimant que 20% de l'eau consommée en Suisse est contenue dans des bouteilles en verre de 1 litre et que 80% est contenue dans des bouteilles en PET de 1,5 litre, il faut transporter et éliminer 180 millions de bouteilles en verre (d'un poids de 90'000 tonnes) et 470 millions de bouteilles en PET (19'000 tonnes).

Cela coule de source : l'eau du robinet est définitivement meilleur marché

L'eau du robinet coûte beaucoup moins cher que l'eau en bouteille. Le prix des principales eaux en bouteille vendues en Suisse varie de 20 à 90 centimes le litre, alors que le prix moyen de l'eau du robinet est de 0,2 centimes le litre : de 100 à 500 fois moins ! Une famille de quatre personnes ne buvant que de l'eau en bouteille et qui reviendrait à l'eau du robinet économiserait entre 440 et 2'000 francs par an.

Pas de problème du côté nutritionnel

En Suisse, l'eau potable dans la plupart des régions et la majeure partie des eaux en bouteille ont des taux de minéralisation très similaires. Seules certaines marques d'eaux minérales dans le commerce présentent des teneurs en sels minéraux et en oligo-éléments d'un quelconque intérêt nutritionnel. Toutefois, les besoins normaux en sels minéraux sont couverts par une alimentation équilibrée et ne nécessitent généralement pas un complément par l'eau minérale.

Une qualité contrôlée et une hygiène impeccable

En Suisse, du point de vue de la pureté et de la sécurité alimentaire, l'eau potable distribuée par le réseau est de bonne ou très bonne qualité. L'eau potable est soumise à des prescriptions strictes et à de sévères contrôles.

Service des eaux